

écrit à l'Intendant, que l'intention du Roi étoit de faire passer dans ce Port une quantité de Forçats pour y être employés aux mêmes travaux qu'à *Brest*, où, comme dans les autres Ports du Royaume, on veille à ce que les ordres donnés pour r'avoir une bonne Marine & la tenir constamment dans un bon état, soient bien observés. Quant à la Compagnie des Indes-Orientales, elle a augmenté ses fonds de plus de 200 mille livres depuis d'heureuses nouvelles qu'elle a reçues de plusieurs Traités avantageux que le Baron Law de Lariston avoit conclus tant avec les Anglois qu'avec les Naturels du Pays.

La nuit du 28. au 29. Mai le tonnerre est tombé sur les Casernes de la Ville-neuve à *Metz* & a parcouru avec rapidité les charpentes de ces grands corps de bâtimens, qu'il a presque entièrement réduites en cendres avant qu'on ait eu le tems d'y apporter du secours. Les équipages du Régiment Dauphin & de la Légion de Conflans qui logeoient dans ces Casernes n'ont pû être sauvés. L'incendie a duré près de vingt-quatre heures, & on estime à cent mille écus la perte qu'il a causé. Quelques personnes ont péri dans les flammes.

On dit l'affaire de Mr. de la Chalotais terminée à sa perte. C'est ce qu'on saura plus tard; au moins Mademoiselle de la Chalotais, qui avoit obtenu la permission de demeurer au Couvent de *Belle-Chasse*, a reçu ordre d'en sortir & de se retirer à quatre lieues de *Paris*.

A l'honneur des beaux talens d'une Dame, on peut en marquer ce qui suit. C'est de Madame Geoffrin, mere de la Marquise de la Ferté-Imbault. Elle est partie le 28. Mai de *Paris* pour la *Pologne*, où elle est très-désirée par le Roi, qui